



Norme
internationale

ISO/IEEE
11073-10472

**Informatique de santé —
Interopérabilité des dispositifs —**

Partie 10472:

**Communication entre dispositifs de
santé personnels — Spécialisation
des dispositifs — Moniteur de
surveillance de médication**

Health informatics — Device interoperability —

*Part 10472: Personal health device communication — Device
specialization — Medication monitor*

**Deuxième édition
2024-09**

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO/IEEE 11073-10472:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© IEEE 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'IEEE à l'adresse ci-après.

Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc
3 Park Avenue, New York
NY 10016-5997, USA

E-mail: stds.ipr@ieee.org
Website: www.ieee.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO (voir le site www.iso.org/directives).

Les documents normatifs de l'IEEE sont élaborés au sein des sociétés de l'IEEE et des Comités de Coordination des Normes du Conseil des Normes de l'Association des normes IEEE (IEEE-SA). L'IEEE élabore ses normes par le biais d'un processus de développement de consensus approuvé par l'American National Standards Institute, qui rassemble des volontaires représentant divers points de vue et divers intérêts pour parvenir au produit final. Les volontaires ne sont pas nécessairement des membres de l'Institut et aucune compensation ne leur est attribuée. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement du consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne soumet pas à essai ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations contenues dans ses normes.

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de propriété revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

L'ISO/IEEE 11073-10472 a été élaborée par le Comité des normes IEEE 11073 de la Société d'Ingénierie en Médecine et Biologie de l'IEEE (en tant que norme IEEE 11073-10472) et rédigée conformément à ses règles de rédaction. Elle a été adoptée par le comité technique ISO/TC 215, *Informatique de santé*, dans le cadre de la « procédure rapide » définie par l'accord de coopération entre les Organisations Partenaires de Développement de Normes que sont l'ISO et l'IEEE.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO/IEEE 11073-10472:2012), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications sont les suivantes :

- ajout de la prise en charge de Base-Offset-Time ;
- définitions de nouvelles configurations normalisées basées sur Base-Offset-Time ;
- mise à jour de l'Article 2 pour inclure l'ISO/IEEE 11073-20601 et l'IEEE 11073-10101 ;
- mise à jour de la version de cette spécialisation de dispositif ;
- mise à jour des détails de l'association en fonction de la nouvelle version ;
- mise à jour du texte en 6.3 concernant Pour observation ;
- mise à jour des exemples en 8.4.2 et de l'Annexe E pour indiquer la prise en charge de Base-Offset-Time ;
- mise à jour du qualificateur dans le MDS et d'autres objets pour recommander Base-Offset-Time, et mise à jour de la description des qualificateurs en 6.5 ;
- ajout de texte en 6.12 pour approfondir la règle d'extension du DIM ;
- correction de la condition d'utilisation du MDS de GET en E.4.1 ;
- mise à jour du texte en 8.5.2 concernant attribute-id-list pour être conforme à l'ISO/IEC 11073-20601 ;
- ajout du paragraphe 3.4 — Conformité à d'autres normes ;
- suppression de l'année dans la bibliographie pour représenter la dernière version ;
- extension du Tableau 1 pour spécifier les détails du qualificateur pour toutes les configurations possibles ;
- mise à jour du texte en 1.3 et 4.1 concernant la priorité donnée à la nomenclature entre 11073-10101, 11073-20601, 11073-104xx et la présente norme ;
- mise à jour de l'utilisation de nomenclature-version. Liaison avec protocol-version correspondant.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 11073 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

ISO/IEEE 11073-10472:2024(fr)

Résumé : Dans le contexte de la famille de normes ISO/IEEE 11073 relatives à la communication entre des dispositifs, la présente norme établit une définition normative de la communication entre des moniteurs de surveillance de médication personnels de télésanté et des moteurs informatiques (par exemple des téléphones cellulaires, des ordinateurs personnels, des équipements personnels de santé et des boîtiers décodeurs) d'une manière qui permet une interopérabilité du type prêt à l'emploi. Elle s'appuie sur les parties appropriées de normes existantes, y compris la terminologie, des modèles d'informations, des normes de profils d'applications et des normes de transport de l'ISO/IEEE 11073. Elle spécifie l'utilisation de codes, de formats et de comportements en termes spécifiques dans les environnements de télésanté en limitant les choix à des cadres de travail de base en faveur de l'interopérabilité. La présente norme définit un noyau commun de fonctionnalités de communication pour les moniteurs de surveillance de médication personnels de télésanté.

Mots clés : communication entre dispositifs, IEEE 11073-10472™, moniteur de surveillance de médication, dispositifs de santé personnels

iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO/IEEE 11073-10472:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024>

The Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc.
3 Park Avenue, New York, NY 10016-5997, États-Unis

Copyright © 2024 par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc.
Tous droits réservés. Publiée le 11 juillet 2023. Imprimé aux États-Unis.

IEEE est une marque commerciale déposée à l'Office des brevets et des marques des États-Unis, détenue par l'Institute of Electrical and Electronics Engineers, Incorporated.

PDF : ISBN 978-1-5044-9754-1 STD26191
Copie papier : ISBN 978-1-5044-9755-8 STDPD26191

L'IEEE interdit toute discrimination, tout harcèlement et toute intimidation.

Pour plus d'informations, consulter <https://www.ieee.org/about/corporate/governance/p9-26.html>.

Toute reproduction, même partielle, de cette publication, sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, y compris par système de localisation électronique, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

Notes importantes et rejets de responsabilité concernant les documents normatifs de l'IEEE

Les documents normatifs de l'IEEE sont disponibles sous réserve de l'utilisation des avis importants et avertissements juridiques. Ces notes et rejets de responsabilité, ou une référence à cette page (<https://standards.ieee.org/ipr/disclaimers.html>), apparaissent dans toutes les normes et peuvent être trouvés sous l'en-tête « Notes importantes et rejets de responsabilité concernant les documents normatifs de l'IEEE ».

Note et rejet de responsabilité concernant l'utilisation des documents normatifs de l'IEEE

Les documents normatifs de l'IEEE sont élaborés au sein des sociétés de l'IEEE et des sous-comités du Conseil des Normes de l'Association des normes IEEE (IEEE SA). L'IEEE élabore ses normes par le biais d'un processus agréé de développement du consensus, qui rassemble des volontaires représentant des points de vue et des centres d'intérêt variés pour parvenir au produit final. Les normes de l'IEEE sont des documents élaborés par des groupes de travail composés de volontaires experts dans les domaines scientifique, universitaire et industriel. Les volontaires ne sont pas nécessairement des membres de l'IEEE ou de l'IEEE SA, et aucune compensation ne leur est attribuée pour leur participation. Bien que l'IEEE administre le processus et établisse des règles pour favoriser l'équité au cours du processus de développement du consensus, l'IEEE n'évalue pas, ne soumet pas à essai ou ne vérifie pas de manière indépendante l'exactitude des informations ni le bien-fondé de tous les jugements contenus dans ses normes.

L'IEEE ne garantit ni ne représente l'exactitude ou le contenu des informations contenues dans ses normes, et décline expressément toute garantie, explicite ou implicite, concernant la présente norme, notamment, les garanties d'aptitude à la commercialisation, d'adéquation à un usage particulier et de non-contrefaçon. Les normes de l'IEEE ne fournissent ni garantie, ni assurance quant à la sûreté, la sécurité, la santé ou la protection environnementale, et n'assurent pas de protection contre les interférences avec d'autres dispositifs ou réseaux ou provenant de ceux-ci. En outre, l'IEEE ne garantit ni ne déclare que l'utilisation du contenu de ses normes ne comporte aucun risque de violation de brevet. Les documents normatifs de l'IEEE sont fournis « EN L'ÉTAT » et « AVEC TOUS LES DÉFAUTS ».

L'utilisation d'une norme IEEE est totalement volontaire. L'existence d'une norme IEEE n'implique pas qu'il n'y ait pas d'autres manières de produire, de soumettre à essai, de mesurer, d'acheter, de commercialiser ou de fournir d'autres biens et services qui se rapportent au domaine d'application de la norme IEEE. En outre, le point de vue exprimé à l'instant où une norme est approuvée et publiée est soumis aux changements provoqués par les développements dans l'état de la technique et les commentaires reçus des utilisateurs de la norme.

En publiant ses normes et en les rendant disponibles, l'IEEE ne suggère pas ou ne rend pas de services professionnels ou autres pour une personne ou une entité quelconque, et n'entreprend pas non plus l'exécution d'une responsabilité quelconque de toute autre personne ou entité envers une autre. Il est recommandé à toute personne utilisant un document normatif de l'IEEE de s'appuyer sur son jugement indépendant en exerçant une diligence raisonnable dans des circonstances données quelconques ou, selon le cas, de demander l'avis d'un professionnel compétent pour déterminer la pertinence d'une norme IEEE donnée.

EN AUCUN CAS L'IEEE NE SAURAIT ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DE QUELCONQUES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, INCIDENTS, SPÉCIAUX, EXEMPLAIRES OU CONSÉCUTIFS (Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER : BESOIN D'ACHATS DE MARCHANDISES OU DE SERVICES DE REMPLACEMENT ; PERTE D'UTILISATION, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES ; OU INTERRUPTION D'ACTIVITÉ) CAUSÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT ET SELON TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, QUE CE SOIT DANS LE CONTRAT, RESPONSABILITÉ STRICTE OU DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE), RÉSULTANT DE LA PUBLICATION, DE L'UTILISATION OU DE LA CONFIANCE DE/EN TOUTE NORME, MÊME EN CAS D'INFORMATION DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, ET INDÉPENDAMMENT DU FAIT QUE CES DOMMAGES ÉTAIENT PRÉVISIBLES OU NON.

Traductions

Le processus de vote du consensus IEEE implique l'étude des documents en anglais uniquement. Si une norme de l'IEEE est traduite, il convient que seule la version anglaise publiée par l'IEEE soit la norme IEEE approuvée.

Déclarations officielles

Il ne doit pas être considéré ou déduit qu'une déclaration, écrite ou orale, qui n'est pas traitée conformément au manuel des opérations du Conseil des normes de l'IEEE SA reflète la position officielle de l'IEEE ou de l'un de ses comités et une telle déclaration ne doit pas être considérée comme une position officielle de l'IEEE ou à laquelle se fier. Lors de conférences, de symposiums, de séminaires ou de cours de formation, une personne présentant des informations sur les normes de l'IEEE doit indiquer clairement qu'il convient que les points de vue du présentateur soient considérés comme les points de vue personnels de cette personne plutôt que comme étant la position officielle de l'IEEE, l'IEEE SA, le comité des normes ou le groupe de travail. Les déclarations faites par les volontaires peuvent ne pas représenter la position officielle de leur(s) employeur(s) ou de leur(s) affiliation(s).

Commentaires sur les normes

Les commentaires visant à des révisions des documents normatifs de l'IEEE provenant de toute partie intéressée sont les bienvenus, indépendamment de l'affiliation en tant que membre de l'IEEE ou l'IEEE SA. Cependant, **l'IEEE ne fournit pas d'interprétations, d'informations à titre de consultation ni de conseils concernant les documents normatifs de l'IEEE.**

Il convient que des suggestions pour des modifications aux documents se présentent sous la forme d'une modification de texte proposée accompagnée des commentaires d'appui appropriés. Comme les normes de l'IEEE représentent un consensus des intérêts concernés, il est important que toute réponse à des commentaires ou questions reçoive également l'attention d'intérêts équilibrés. Pour cette raison, l'IEEE et les membres de ses sociétés et de ses sous-comités du Conseil des Normes IEEE SA ne peuvent pas fournir une réponse instantanée aux commentaires ou questions, excepté dans les cas où la question a précédemment été traitée. Pour la même raison, l'IEEE ne répond pas aux demandes d'interprétation. Toute personne qui aimerait participer à l'évaluation des commentaires ou aux révisions d'une norme IEEE est invitée à se joindre au groupe de travail pertinent de l'IEEE. Il est possible d'indiquer l'intérêt pour un groupe de travail à l'aide de l'onglet « Interests » dans la zone « Manage Profile & Interests » sur le site [IEEE SA myProject system](https://standards.ieee.org/myproject-system).¹⁾ Un compte IEEE est nécessaire pour accéder à la demande.

Il convient d'envoyer des commentaires sur les normes en utilisant le formulaire [Contact Us](#).²⁾

Lois et règlements

Il est recommandé aux utilisateurs des documents normatifs de l'IEEE de consulter toutes les lois et réglementations applicables. La conformité aux dispositions de tout document normatif de l'IEEE n'induit pas la conformité à toutes les exigences réglementaires applicables. Il incombe aux personnes ou organismes mettant en œuvre la norme d'observer les exigences réglementaires applicables ou d'y faire référence. L'IEEE n'a pas l'intention, du fait de la publication de ses normes, de provoquer des actions qui ne sont pas conformes aux lois applicables et ces documents ne peuvent pas être interprétés comme le faisant.

Protection des données

Il convient que les utilisateurs des documents des normes IEEE évaluent les normes au regard des considérations relatives à la confidentialité des données et à la propriété des données dans le contexte de l'évaluation et de l'utilisation des normes en conformité avec les lois et réglementations applicables.

Copyrights

Les projets de norme et normes approuvées de l'IEEE sont propriétés intellectuelles de l'IEEE en vertu des lois américaines et internationales sur les droits d'auteur. Ils sont rendus disponibles par l'IEEE et sont adoptés pour une grande diversité d'utilisations à la fois publiques et privées. Celles-ci incluent une utilisation, par référence, dans les lois et réglementations et une utilisation dans l'auto-réglementation, la normalisation et la promotion de pratiques et de méthodes d'ingénierie. En rendant ces documents disponibles en vue de leur utilisation et de leur adoption par les autorités publiques et les utilisateurs privés, l'IEEE et ses concédants ne renoncent à aucun droit de copyright sur les documents.

1) Disponible à l'adresse : <https://development.standards.ieee.org/myproject-web/public/view.html#landing>.

2) Disponible à l'adresse : <https://standards.ieee.org/content/ieee-standards/en/about/contact/index.html>.

Photocopies

Sous réserve du paiement des droits de licence correspondants, l'IEEE accordera aux utilisateurs une licence limitée et non exclusive pour photocopier des parties de toute norme individuelle en vue d'une utilisation interne par l'entreprise ou l'organisation ou une utilisation exclusivement individuelle et non commerciale. Pour procéder au paiement des droits de licence, contacter le Copyright Clearance Center, Customer Service, 222 Rosewood Drive, Danvers, MA 01923 États-Unis d'Amérique ; +1 978 750 8400 ; <https://www.copyright.com/>. L'autorisation de photocopier des parties d'une norme individuelle à des fins d'enseignement en classe peut également être obtenue auprès du Copyright Clearance Center.

Mise à jour de documents normatifs de l'IEEE

Il convient que les utilisateurs des documents normatifs de l'IEEE soient informés du fait que ces documents peuvent être remplacés à tout moment par la publication de nouvelles éditions ou peuvent être amendés de temps à autre par le biais de la publication d'amendements, de correctifs ou d'errata. Un document IEEE officiel, à un instant quelconque, est constitué de l'édition actuelle du document accompagnée de tous les amendements, correctifs ou errata alors en vigueur.

Chaque norme IEEE est soumise à un examen au moins tous les 10 ans. Lorsqu'un document a plus de 10 ans et n'a pas fait l'objet d'un processus de révision, il est raisonnable de conclure que son contenu, bien qu'il ait encore une certaine valeur, ne reflète pas totalement l'état actuel de la technique. Les utilisateurs sont invités à s'assurer qu'ils ont la dernière édition des normes IEEE.

Pour déterminer si un document donné est l'édition actuelle et s'il a été amendé par le biais de l'émission d'amendements, de correctifs ou d'errata, consulter [IEEE Xplore](#) ou [contacter l'IEEE](#).³⁾ Pour plus d'informations sur l'IEEE SA ou le processus d'élaboration des normes IEEE, consulter le site Web de l'IEEE SA.

Errata

Le cas échéant, les errata de toutes les normes IEEE peuvent être consultés sur le [site Web de l'IEEE SA](#).⁴⁾ Rechercher le numéro de norme et l'année d'approbation pour accéder à la page Web de la norme publiée. Les liens des errata se trouvent dans la section « Additional Resources Details ». Les errata sont également disponibles sur le site [IEEE Xplore](#). Les utilisateurs sont encouragés à vérifier périodiquement les errata.

Brevets

Les normes IEEE sont élaborées conformément à la [Politique de brevet de l'IEEE SA](#).⁵⁾

L'attention est attirée sur la possibilité que la mise en œuvre de la présente norme puisse requérir l'utilisation d'un objet couvert par des droits de propriété intellectuelle. Du fait de la publication de la présente norme, aucune position n'est prise par l'IEEE en ce qui concerne l'existence ou la validité de tout droit de propriété intellectuelle en rapport avec celle-ci. Si un détenteur ou demandeur de brevet a déposé une déclaration d'assurance par l'intermédiaire d'une lettre d'assurance acceptée, la déclaration est alors répertoriée sur le site Web de l'IEEE SA à l'adresse : <https://standards.ieee.org/about/sasb/patcom/patents.html>. Les lettres d'assurance peuvent indiquer si le demandeur est disposé ou non à accorder des licences dans le cadre de droits de brevet sans compensation ou à des tarifs raisonnables, avec des conditions raisonnables dont il peut être démontré qu'elles sont exemptes de discrimination déloyale pour les demandeurs qui souhaitent obtenir de telles licences.

D'autres revendications essentielles en matière de brevets peuvent exister, pour lesquelles une lettre d'assurance n'a pas été reçue. Il n'incombe pas à l'IEEE d'identifier les Essential Patent Claims (Revendications Essentielles de Brevets) pour lesquelles une licence peut être requise, d'exécuter des enquêtes portant sur la validité légale ou la portée des revendications de brevet ou de déterminer si des termes ou conditions d'attribution de licence fournis en rapport avec la soumission d'une lettre d'assurance, le cas échéant, ou dans des accords d'attribution de licence quelconques sont raisonnables ou non discriminatoires. Les utilisateurs de la présente norme sont expressément avisés que la détermination de la validité de tout droit de brevet et le risque de violation de ces droits leur incombent entièrement. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès de l'Association des normes IEEE.

3) Disponible à l'adresse : <https://ieeexplore.ieee.org/browse/standards/collection/ieee>.

4) Disponible à l'adresse : <https://standards.ieee.org/standard/index.html>.

5) Disponible à l'adresse : <https://standards.ieee.org/about/sasb/patcom/materials.html>.

NOTES IMPORTANTES

Les technologies, l'application des technologies et les procédures recommandées dans divers secteurs évoluent au fil du temps. Le processus d'élaboration des normes IEEE permet aux participants d'examiner les développements dans les industries, les technologies et les pratiques, et de déterminer quelles mises à jour il convient, le cas échéant, d'apporter à la norme IEEE. Au cours de cette évolution, les technologies et les recommandations des normes IEEE peuvent être mises en œuvre d'une manière non prévue lors de l'élaboration de la norme. Les activités d'élaboration des normes de l'IEEE tiennent compte de la recherche et des informations présentées au groupe de développement de normes lors de la définition de toutes les recommandations de sécurité. D'autres informations sur les pratiques de sécurité, les modifications de la technologie ou de la mise en œuvre de la technologie, ou sur l'impact des systèmes périphériques peuvent également être pertinentes pour des questions de sécurité pendant la mise en œuvre de la norme. Les personnes qui mettent en œuvre et celles qui utilisent les documents normatifs de l'IEEE sont responsables de la détermination appropriée de la sûreté, de la sécurité, des pratiques environnementales, sanitaires et de protection contre les interférences et de toutes les lois et réglementations applicables ainsi que de la conformité à celles-ci.

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO/IEEE 11073-10472:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024>

Intervenant

Au moment de l'achèvement de la présente norme, le Groupe de travail Dispositifs de santé personnels comprenait les membres suivants :

Daidi Zhong, *Président*
Malcolm Clarke, *Vice-président*
Daidi Zhong, *Secrétaire*

Karsten Aalders
 Charles R. Abbruscato
 Nabil Abujbara
 Maher Abuzaid
 James Agnew
 Manfred Aigner
 Jorge Alberola
 David Aparisi
 Lawrence Arne
 Diego B. Arquillo
 Serafin Arroyo
 Muhammad Asim
 Kit August
 Doug Baird
 David Baker
 Anindya Bakshi
 Ananth Balasubramanian
 Sunlee Bang
 M. Jonathan Barkley
 Gilberto Barrón
 David Bean
 John Bell
 Olivia Bellamou-Huet
 Rudy Belliardi
 Daniel Bernstein
 George A. Bertos
 Chris Biernacki
 Ola Björnsne
 Thomas Blackadar
 Thomas Bluethner
 Douglas P. Bogia
 Xavier Boniface
 Shannon Boucousis
 Lyle G. Bullock, Jr.
 Bernard Burg
 Chris Burns
 Jeremy Byford-Rew
 Satya Calloji
 Carole C. Carey
 Craig Carlson
 Santiago Carot-Nemesio
 Seungchul Chae
 Yao Chen
 Jing Cheng
 Peggy Chien
 David Chiu
 Jinyong Choi
 Chia-Chin Chong
 Jinhan Chung
 John A. Cogan
 John T. Collins
 Cory Condek
 Todd H. Cooper
 Sandra Costanzo
 Douglas Coup
 Nigel Cox

Hans Crommenacker
 Tomio Crosley
 Allen Curtis
 Jesús Daniel Trigo
 David Davenport
 Russell Davis
 Sushil K. Deka
 Ciro de la Vega
 Jim Dello Stritto
 Kent Dicks
 Hyoungdo Do
 Fangjie Dong
 Jonathan Dougherty
 Xiaolian Duan
 Sourav Dutta
 Jakob Ehrensvar
 Fredrik Einberg
 Javier Escayola Calvo
 Mark Estes
 Leonardo Estevez
 Bosco T. Fernandes
 Christoph Fischer
 Morten Flintrup
 Russell Foster
 Eric Freudenthal
 Matthias Frohner
 Ken Fuchs
 Jing Gao
 Marcus Garbe
 John Garguilo
 Liang Ge
 Rick Geimer
 Igor Gejdos
 Ferenc Gerbovics
 Alan Godfrey
 Nicolae Goga
 Julian Goldman
 Raul Gonzalez Gomez
 Chris Gough
 Channa Gowda
 Charles M. Gropper
 Amit Gupta
 Jeff Guttmacher
 Rasmus Haahr
 Christian Habermann
 Michael Hagerty
 Jerry Hahn
 Robert Hall
 Shu Han
 Nathaniel Hamming
 Rickey L. Hampton
 Sten Hanke
 Aki Harma
 Jordan Hartmann
 Kai Hassing
 Avi Hauser

Nathaniel Heintzman
 Charles Henderson
 Jun-Ho Her
 Timothy L. Hirou
 Allen Hobbs
 Alex Holland
 Arto Holopainen
 Kris Holtzclaw
 Robert Hoy
 Anne Huang
 Guiling Huang
 Haofei Huang
 Zhiyong Huang
 David Hughes
 Robert D. Hughes
 Jiyoung Huh
 Hugh Hunter
 Philip O. Isaacson
 Atsushi Ito
 Michael Jaffe
 Praduman Jain
 Hu Jin
 Danny Jochelson
 Akiyoshi Kabe
 Steve Kahle
 Tomio Kamioka
 James J. Kang
 Kei Kariya
 Andy Kaschl
 Junzo Kashihara
 Ralph Kent
 Laurie M. Kermes
 Sanjay R. Khariche
 Ahmad Kheirandish
 Junhyung Kim
 Minh Kim
 Min-Joon Kim
 Taekon Kim
 Tetsuya Kimura
 Michael J. Kirwan
 Alfred Kloos
 Edward Koch
 Jeongmee Koh
 Jean-Marc Koller
 John Koon
 Patty Krantz
 Alexander Kraus
 Ramesh Krishna
 Geoffrey Kruse
 Falko Kuester
 Rafael Lajara
 Pierre Landau
 Jaechul Lee
 JongMuk Lee
 Kyong Ho Lee
 Rami Lee

ISO/IEEE 11073-10472:2024(fr)

Sungkee Lee
Woojae Lee
Jing Li
Qiong Li
Xiangchen Li
Xiaoyu Li
Patrick Lichter
Jisoon Lim
Wei-Jung Lo
Charles Lowe
Ling Luo
Don Ludolph
Christian Luszick
Bob MacWilliams
Srikanth Madhurbootheswaran
Miriam L. Makhlof
M. Sabarimalai Manikandan
Romain Marmot
Sandra Martinez
Miguel Martínez de EsproncedaCámara
Peter Mayhew
Jim McCain
LászlóMeleg
Alexander Mense
Behnaz Minaei
Jinsei Miyazaki
Madhu Mohan
Erik Moll
Darr Moore
Chris Morel
Carsten Mueglitz
Soundharya Nagasubramanian
Alex Neefus
Trong-Nghia Nguyen-Dobinsky
Michael E. Nidd
Jim Niswander
Hiroaki Niwamoto
Thomas Norgall
Yoshiteru Nozoe
Abraham Ofek
Brett Olive
Begonya Otal
Marco Paleari
Bud Panjwani
Harry P. Pappas
Hanna Park
Jong-Tae Park
Myungeun Park
Phillip E. Pash
TongBi Pei
Soren Petersen

James Petisce
Peter Piction
Michael Pliskin
Varshney Prabodh
Jeff Price
Harald Prinzhorn
Lifei Qian
Harry Qiu
Tanzilur Rahman
Lin Ran
Phillip Raymond
Terrie Reed
Barry Reinhold
Brian Reinhold
John G. Rhoads
Jeffrey S. Robbins
Chris Roberts
Moskowitz Robert
Stefan Robert
Scott M. Robertson
Timothy Robertson
Sean Rocke
David Rosales
Bill Saltzstein
Giovanna Sannino
Jose A. Santos-Cadenas
Stefan Sauerermann
John Sawyer
Alois Schloegl
Paul S. Schluter
Mark G. Schnell
Richard A. Schrenker
Antonio Scorpiniti
KwangSeok Seo
Riccardo Serafin
Sid Shaw
Frank Shen
Min Shih
Mazen Shihabi
Redmond Shouldice
Sternly K. Simon
Marjorie Skubic
Robert Smith
Ivan Soh
Motoki Sone
Emily Sopensky
Rajagopalan Srinivasan
Nicholas Steblay
Lars Steubesand
John (Ivo) Stivorice
Hermann Suominen

Lee Surprenant
Ravi Swami
Ray Sweidan
Na Tang
Haruyuyki Tatsumi
Isabel Tejero
Chn Jonas Tirén
Janet Traub
Gary Tschautscher
Masato Tsuchid
Ken Tubman
Akib Uddin
Sunil Unadkat
Fabio Urbani
Philipp Urbauer
Laura Vanzago
Alpo Värr
Andrei Vasilateanu
Dalimar Velez
Martha Velezis
Rudi Voon
Isobel Walker
David Wang
Jerry P. Wang
Shiwei Wang
Yao Wang
Yi Wang
Steve Warren
Fujio Watanabe
Toru Watsuji
Kathleen Wible
Paul Williamson
Jia-Rong Wu
Will Wykeham
Ariton Xhafa
Ricky Yang
Melanie S. Yeung
Qiang Yin
Done-Sik Yoo
Zhi Yu
Jianchao Zeng
Jason Zhang
Zerui Zhang
Shibai Zhao
Yu Zhao
Liang Zheng
Yuanhong Zhong
Qing Zhou
Miha Zoubek
Szymon Zyskoter

ISO/IEEE 11073-10472:2024(fr)

Les membres suivants du groupe de vote individuel de l'Association des normes ont voté sur la présente Norme. Les votants peuvent avoir voté son approbation, sa désapprobation ou s'être abstenus.

Robert Aiello
Pradeep Balachandran
Pin Chang
Malcolm Clarke
Javier Espina
Michael Faughn
Ken Fuchs
Charles M. Gropper

Werner Hoelzl
Piotr Karocki
Stuart Kerry
Raymond Krasinski
Erik Moll
Rajesh Murthy
Bansi Patel
Scott M. Robertson

Stefan Schlichting
Harry Solomon
Walter Struppler
John Vergis
Yu Yuan
Oren Yuen
Daidi Zhong

Lorsque le Conseil des Normes IEEE-SA a approuvé la présente norme le 30 mars 2023, il comprenait les membres suivants :

David J. Law, *Président*
Ted Burse, *Vice-président*
Gary Hoffman, *ancien Président*
Konstantinos Karachalios, *Secrétaire*

Sara R. Biyabani
Doug Edwards
Ramy Ahmed Fathy
Guido R. Hiertz
Yousef Kimiagar
Joseph L. Koepfinger*
Thomas Koshy
John D. Kulick

*Membre émérite

Joseph S. Levy
Howard Li
Gui Lin
Johnny Daozhuang Lin
Xiaohui Liu
Kevin W. Lu
Daleep C. Mohla
Andrew Myles

Paul Nikolich
Annette D. Reilly
Robby Robson
Lei Wang
F. Keith Waters
Karl Weber
Philip B. Winston
Don Wright

IEEE Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO/IEEE 11073-10472:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024>

Introduction

Cette introduction ne fait pas partie de l'IEEE 11073-10472-2023, Standard IEEE pour Health Informatics—Device Interoperability—Part 10472: Personal Health Device Communication—Device Specialization—Medication Monitor.

Les normes ISO/IEEE 11073 permettent la communication entre des dispositifs médicaux et des systèmes informatiques externes. Dans le contexte de la famille de normes ISO/IEEE 11073 relatives à la communication entre des dispositifs, la présente norme établit une définition normative de la communication entre des moniteurs de surveillance de médication et des gestionnaires (par exemple des téléphones cellulaires, des ordinateurs personnels, des équipements personnels de santé et des boîtiers décodeurs) d'une manière qui permet une interopérabilité du type prêt à l'emploi. Elle s'appuie sur les parties appropriées de normes existantes, y compris la terminologie et des modèles d'informations de l'ISO/IEEE 11073. Elle spécifie l'utilisation de codes, de formats et de comportements en termes spécifiques dans les environnements de télésanté, en limitant l'ambiguïté dans les cadres de travail de base en faveur de l'interopérabilité. La présente norme définit un noyau commun de fonctionnalités de communication pour les moniteurs de surveillance de médication. Dans ce contexte, les moniteurs de surveillance de médication sont définis comme des dispositifs qui ont la capacité de déterminer et de communiquer (à un gestionnaire) les mesures permettant de vérifier qu'un utilisateur suit correctement un régime de médication prescrit.

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO/IEEE 11073-10472:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/5dce412f-417e-46ef-ae91-c4bad7053808/iso-ieee-11073-10472-2024>

Sommaire

1	Vue d'ensemble	1
1.1	Domaine d'application	1
1.2	Objet	1
1.3	Usage des mots	1
1.4	Contexte.....	2
2	Références normatives	2
3	Définitions, acronymes et abréviations	3
3.1	Définitions	3
3.2	Acronymes et abréviations	3
4	Introduction à la série de normes ISO/IEEE 11073 relatives aux dispositifs de santé personnels.....	4
4.1	Généralités	4
4.2	Introduction aux constructions de modélisation de l'IEEE 11073-20601	4
4.3	Conformité à d'autres normes	5
5	Concepts et modalités relatifs aux dispositifs de moniteur de surveillance de médication.....	5
5.1	Généralités	5
5.2	Exemples d'utilisation de modèle.....	6
5.3	Médicament distribué	7
5.4	Système de rapport de statut	8
5.5	Retour d'information des utilisateurs	8
5.6	Modèles d'utilisation	9
6	Modèle d'informations du domaine du moniteur de surveillance de médication	9
6.1	Vue d'ensemble	9
6.2	Extensions de classe	9
6.3	Diagramme d'instances d'objets.....	10
6.4	Types de configuration	11
6.5	Objet système de dispositif médical (MDS).....	13
6.6	Objets numériques	16
6.7	Objets groupement d'échantillons en temps réel	27
6.8	Objets énumération.....	27
6.9	Objets PM-store.....	32
6.10	Objets analyseur	35
6.11	Objets extension de classe	35
6.12	Règles d'extensibilité de modèle d'informations du moniteur de surveillance de médication	35
7	Modèle de services de moniteur de surveillance de médication	36
7.1	Généralités	36
7.2	Services d'accès à l'objet.....	36
7.3	Services de rapport d'événement d'accès à l'objet.....	38
8	Modèle de communication du moniteur de surveillance de médication	38